

Ces demandes nous ont évité d'aller à la catastrophe, car pendant cette période, notre chiffre d'affaires a baissé de 70 % par rapport à 2019. Cela nous a aussi permis de découvrir et de créer de nouveaux partenariats avec des fabricants français et européens. Nous priorisons et soutenons depuis toujours les fabrications locales et nationales.

Quel est l'impact de ces nouveaux produits sur vos activités traditionnelles, est-ce pour vous une nouvelle corde à votre arc ?

Notre activité traditionnelle a en effet été fortement perturbée. Cette nouvelle gamme de produits complète notre offre.

Les demandes ont été nombreuses pendant le confinement, mais elles se sont arrêtées net le 11 mai lors du déconfinement.

Le bilan financier est donc mitigé, car l'investissement est très élevé : les prix d'achat sont très fluctuants et le retour financier limité, car il a été décidé de faire un minimum de marge pour aider les personnes à s'équiper correctement pendant cette crise sanitaire.

Pensez-vous garder cette conception à l'avenir ? Quelles sont les attentes de vos clients par rapport aux masques ?

Ce nouvel équipement est une surcharge financière pour les sociétés qui sont donc partagées entre la qualité et le coût. Il y a beaucoup d'offres sur le marché qui sont parfois de mauvais produits, à des prix déraisonnables.

France Scellés a un devoir de conseiller et d'orienter ses clients vers le masque de qualité et aux normes obligatoires en vigueur, qui sera le plus adapté en fonction de l'activité.

Le masque en tissu est un très bon compromis financièrement et qualitativement. Il revient moins cher que des masques jetables, car il peut être réutilisé plus de 50 fois. Il est aussi respectueux de notre environnement.

C'est en plus une fabrication française qui protège notre économie et notre écologie.

Comment vous démarquez-vous de la concurrence ?

France Scellés est un distributeur qui avait déjà son portefeuille de clients et qui s'est étoffé par le bouche à oreille.

En effet, au moment de la crise, beaucoup de sociétés ne savaient pas à qui s'adresser et sont venues vers nous.

Comme pour les scellés de sécurité, France Scellés a la particularité de pouvoir personnaliser au logo du client, quelle que soit la quantité souhaitée.

Plusieurs de nos clients nous ont donc demandés si cela était réalisable pour les masques en tissu. Nous avons trouvé le site de fabrication en France qui répondait à toutes nos attentes et avons ainsi pu répondre positivement à cette demande. Nous sommes ainsi capables de personnaliser à partir de 50 unités.